

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°36 – Mars-Avril 2008

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Editorial

« Paix comme Palestine » 60 ans de dépossession

En février comme en mars l'AFPS Nord - Pas de Calais a été amenée à des ripostes rapides devant l'intensification des raids et interventions israéliennes sur Gaza notamment, provoquant de très nombreuses victimes, mais aussi sur la Cisjordanie. Cette logique de guerre israélienne, et cela avait été indiqué dès décembre, lors de notre assemblée générale, se trouve dans la logique même d'Annapolis : celle de la mise au pas de la résistance face à une dépossession de 60 ans. Une résistance qui malgré le déluge meurtrier, les exactions, la situation dramatique sur le plan sanitaire se poursuit et se traduit par cet immense mouvement de masse qui détruit le mur à Rafah et brise l'enfermement. Il faut d'ailleurs noter la multiplication des actions en Cisjordanie contre le mur et contre les check points. Le peuple palestinien est debout.

Il est important que les rues de Lille aient pu rassembler des centaines de manifestants à l'appel de l'AFPS et de ses partenaires, avec lesquels les liens se sont resserrés, que le début d'une mobilisation de masse pour la Palestine se soit construit dans la région. Important aussi que cette mobilisation se soit manifestée dans beaucoup de villes en France, mais les manifestations furent importantes en Europe, ainsi à Bruxelles, et jusqu'en Afrique du Sud en passant par Israël. Cette capacité à riposter aux mauvais coups est nécessaire : il ne peut pas y avoir impunité pour Israël du côté des peuples. Le refus est nécessaire quand un Père est reçu avec ostentation à Paris.

L'intervention de l'AFPS Nord - Pas de Calais est appelée en cette veille de printemps à se développer dans deux directions: d'une part notre participation à «Paix comme Palestine », les 29 mars et 17 mai, d'autre part l'affirmation de la présence de la Palestine dans le domaine du livre.

Concernant le livre, faire d'Israël l'invité du salon du livre de Paris ressort d'une instrumentalisation de ce salon à des fins politiques : rendre crédible le produit Israël. L'AFPS Nord - Pas de Calais a choisi, notamment en liaison avec les libraires indépendants, de faire connaître la Palestine et de faire en sorte, le 1^{er} mai à Arras, qu'elle est bien présente. Leila Shahid y est attendue.

« Paix comme Palestine » permet de mobiliser un ensemble de partenaires, avec lesquels notre association n'avait pas l'habitude de travailler. Ce travail commun n'est qu'amorcé, il est capital. Certes il existe dans notre pays une vraie sympathie pour le peuple palestinien. Cependant cette sympathie se traduit-elle en termes d'action, quelle qu'en soit la forme ? Peut-on penser que le développement par les médias dominants du seul point de vue israélien et de sa logique soit sans conséquences ? Pourtant la sympathie pour la Palestine demeure. Mais il est nécessaire de la mettre en mouvement dans le cadre d'une large action commune afin de faire bouger les lignes. Le point de vue israélien doit cesser d'être dominant.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord - Pas-de-Calais

Activités

Samedi 2 février 2008,
à l'hôtel de ville de Ronchin
inauguration de
l'exposition de photos de
Geneviève Caré
"La saison des olives"



Samedi 23 février 2008, Journée internationale de protestation contre le blocus de Gaza

Gaza assiégée, la France doit bouger ! : Rassemblement sur la Grand Place de Lille

Les participants au rassemblement pour Gaza étaient beaucoup plus nombreux que prévu. Au départ de la manif nous étions à peu près 200. A l'arrivée nous convenions avec la journaliste de la Voix du Nord que 300 à 400 personnes ont manifesté dans les rues piétonnes jusque la place de la République.



Samedi 5 mars 2008

Gaza : arrêter le massacre par Israël : mobilisation réussie à Lille



350 personnes ont répondu à l'appel de 18 associations, syndicats et formations politiques pour manifester dans les rues de Lille afin de traduire leur émotion et leur colère devant les raids criminels de l'Etat israélien contre la population de Gaza. Il a été rappelé que c'est toute la Palestine qui est atteinte par les raids et exactions israéliennes. Ainsi le docteur Garrigue rappelait il y a quelques jours qu'à Naplouse chaque soir les canalisations d'eau sont détruites par l'occupant.

Fondamentalement la logique d'expulsion et de dépossession menée depuis 60 ans se poursuit. Annapolis montre son vrai visage, celui d'une guerre contre le peuple palestinien, menée avec la complicité des USA, comme de la France de Sarkozy. Il convient d'ailleurs d'être très vigilant sur les menaces de guerre régionale.

Les manifestants ont exigé de la France, comme de la communauté internationale, une politique de sanctions contre l'Etat israélien. La France possède des moyens de pression, à commencer par le gel de sa collaboration militaire avec Israël, qui doit être contraint de respecter le droit international.

Le sort des 11 000 prisonniers palestiniens a été évoqué lors des prises de paroles, dont celui de Salah Hamouri, jeune franco-palestinien, prisonnier en Israël depuis 3 ans après avoir été arrêté sans preuve. Il est indispensable que la pétition exigeant sa libération immédiate soit massivement signée.

La poursuite de la mobilisation est indispensable. Elle l'est tout particulièrement quand le président israélien Péres est reçu avec tous les honneurs à Paris. C'est indécent. Cela ne saurait être toléré.

Voir sur le site les photos « Rétrospective » : <http://www.nord-palestine.org/photos/photos.htm>

AGENDA Pour les dernières mises à jour, voir : www.nord-palestine.org/agenda.htm

Vendredi 28 mars à 19h30 au Cinéma l'Univers, rue Danton à Lille : film Samidoun "Nos racines sont toujours vivantes" (Pauline et Julien Salingue 2007) sur la situation en Palestine suivi d'un débat citoyen

Samedi 29 mars : à Lille « Paix comme Palestine »

journée nationale d'action dans le cadre de la journée de la terre
10h30 mairie de Lille entrevue en mairie, avec les représentants de la nouvelle municipalité, en vue de la prochaine réunion du comité de pilotage du jumelage Lille-Naplouse pour le développement de la coopération entre les deux municipalités, et de la société civile, des deux villes, l'organisation d'un voyage d'une délégation lilloise à Naplouse, le développement de la solidarité matérielle et politique avec la population de Naplouse soumise à l'occupation, aux exactions et crimes israéliens.

11h 30 rassemblement et distribution de tract Place Willy Brandt (Euralille) puis départ en cortège jusque l'allée Naplouse dans le Parc Matisse

12 h Allée Naplouse :

- o Plantation d'un carré d'anémones et lecture publique de poèmes de Mahmoud Darwitch (en liaison avec les jardiniers municipaux), prises de parole
- o Apéritif/rencontre avec les militants et sympathisants de « Paix comme Palestine ». Dégustation de soupes palestiniennes sous tente. Présence de stands des différentes organisations de la plate forme

à Douai : distribution de tracts au marché

Mi-avril : Meeting avec 4 Palestiniens représentatifs des différentes sensibilités de la résistance palestinienne - La Palestine existe et résiste depuis 1948 :

du lundi 21 avril au samedi 26 avril à Lille « Passions d'avril : La Palestine »

en partenariat avec l'association des libraires indépendants lillois

Lundi 21 avril : rencontre avec François Legeait auteur de "Palestine 141" à la librairie VO 36 rue de Tournai à Lille - Rencontres dans les librairies avec auteurs de jeunesse, romancier, lectures publiques (Ghassan Kanafani...)

Jeudi 24 avril à 18h30 : rencontre avec Dominique Vidal à la Médiathèque municipale de Lille Jean Lévy 32 rue Edouard Delesalle. (son dernier livre avec Sébastien Boussois : "Comment Israël expulsa les Palestiniens (1947-1949)" Éditions de l'Atelier.)

Vendredi 25 avril à 19 heures : Info Palestine au Café citoyen 7 place du vieux marché aux chevaux (métro République). Thème du débat: Naplouse

Samedi 17 mai : de 16 h 30 à 23h à Paris Parc des expositions - Porte de Versailles

60^{ème} anniversaire de la naqba « Paix comme Palestine »

« Paix comme Palestine » se propose de rassembler, en ce 60^{ème} anniversaire de la Nakba, plusieurs milliers de personnes à Paris pour un événement national qui propose de « **rappeler cette exigence élémentaire de justice, conformément au droit international : un Etat palestinien souverain sur l'ensemble des territoires occupés par Israël en 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale** », comme le droit au retour des réfugiés.

Cet événement est organisé dans le cadre de la "plate forme des ONG pour la Palestine" qui regroupe des associations avec lesquelles nous travaillons habituellement: UJFP, LDH, MRAP,... mais aussi CIMADE, CCFD, Secours catholique,...

A noter que le CBSP a rejoint la plate forme comme la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) et la Confédération paysanne.

La scène centrale sera occupée par deux débats et une série de concerts et d'interventions publiques. Des artistes ont confirmé leur venue : Jane Birkin, Renaud, Rachid Tahah, et DAM. Le groupe régional de rap nordiste MAP (Ministère des Affaires Populaires), qui part en résidence à Naplouse, est sollicité (*lire l'interview du chanteur Dias dans Liberté Hebdo 10 août 2007 www.nord-palestine.org/art-recom-2007-08-10LiberteHebdo.htm*). Sur les personnalités et dirigeants politiques sont déjà évoqués : Elias Sambar, Véronique de Keyser, Leïla Shahid.

Le prix des entrées est fixé à 10 et 15 euros. Pour ceux qui sont impossibles, l'achat d'un bon de souscription à 50 euros, compte tenu de la déduction fiscale donne une entrée à 17 euros. Carnets d'entrée et bons devraient bientôt être disponibles et proposés lors de nos activités. Il est possible de les réclamer par courrier, mails auprès des militants ou sur le site. Un n° de tél est en cours pour l'événement.

Le transport s'effectuera par bus, départ de Lille. Arrêts prévus à Seclin et Douai. Des demandes de subvention sont en cours pour le bus auprès des collectivités territoriales, comme l'aide des organisations membres de la plate forme. L'objectif est d'arriver à la quasi gratuité du transport.

LIBERATION IMMEDIATE DE NOTRE COMPATRIOTE SALAH HAMOURI !

13 mars 2005 : Salah Hamouri, jeune étudiant de 19 ans, Palestinien par son papa et Français par sa maman, se rend en voiture avec des copains, de Jérusalem-Est, où il vit, à Ramallah.

A Qalqilya, un barrage militaire...

En Palestine occupée, les centaines de barrages militaires israéliens sont tenus par des occupants armés jusqu'aux dents et qui ont souvent l'âge de Salah. Ces barrages appelés parfois « cheiks points », sont des lieux d'humiliation et de violences quotidiennes pour tous les Palestiniens, jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants.

Salah présente ses papiers. Il ne sait pas, à ce moment-là, que l'armée coloniale va l'arrêter et l'emprisonner au mépris et en violation du droit international.

La « justice » militaire israélienne reproche à Salah d'être passé de nuit, trois mois auparavant, devant la maison sous surveillance d'un rabbin d'extrême droite (pour qui « il faut anéantir les Arabes » qui sont des « vipères »).

Salah est accusé de « complot » ! Mais enquêtes après enquêtes, le dossier reste vide.

Depuis le 13 mars 2005, Salah est en prison pour "quelque chose qu'il aurait pu faire" mais dont il n'existe aucune preuve !!

Faute de témoignages, le tribunal militaire a d'ailleurs dû annuler plus de vingt audiences.

13 mars 2008 : Voilà 3 longues années que notre ami Salah est otage d'Israël.

Israël qui, depuis sa création, n'a cessé de verser le sang et d'emprisonner.

Israël qui a, dans ses geôles, **plus de 11 000 prisonniers palestiniens**, dont des **centaines d'enfants** et de nombreux **élus, députés, maires** (dont celui de Naplouse, ville jumelle de Lille).

Extrêmement rares sont les responsables politiques français qui s'émeuvent, protestent et condamnent : les droits de l'Homme sont à géométrie variable dès que la politique de l'État colonial est mise en cause.

Que fait la France ? Que doit-elle faire ?

L'État et le gouvernement français Sarkozy-Kouchner-Yade devraient légitimement exiger la libération immédiate de ce jeune ressortissant français. Or, que font-ils ? Ils demandent à leurs "amis israéliens" un "procès rapide".

Cette attitude est d'autant plus indigne que, en même temps, les dirigeants français exigent la libération immédiate d'un autre ressortissant, le caporal franco-israélien Shalit, capturé, lui, en uniforme militaire israélien, sur le territoire palestinien et par la résistance palestinienne.

Entre un soldat membre d'une armée d'occupation, donc un agresseur, et un étudiant vivant sous occupation, donc une victime, qui plus est, n'a commis aucun délit, aucun crime, les autorités françaises ont fait le choix de l'injustice et de la guerre.

Quant aux citoyens de France respectueux de justice et de paix, ils participent activement à la campagne d'information et de mobilisation pour la libération immédiate de Salah. Son portrait est présent dans les manifestations, les pétitions exigeant sa libération ont déjà récolté plusieurs milliers de signatures (en ligne sur le site national de l'AFPS ou sur papier via des militants des groupes locaux), les médias commencent à s'en faire -encore trop "timidement"- l'écho, des élus locaux et nationaux interpellent régulièrement les autorités françaises. Marc Dolez, député socialiste du Nord, est intervenu à deux reprises et dès septembre auprès du ministère des Affaires étrangères.

Il faut ici souligner le travail remarquable de Jean-Claude Lefort, député honoraire, qui a rendu visite à Salah en prison, le 18 février dernier et a témoigné de leur rencontre dans un long texte émouvant (que l'on peut retrouver sur notre site). J.C. Lefort a également répondu aux "âneries" de Y. Rade en lui rappelant que "Salah Hamouri, comme tout le peuple palestinien, est l'objet d'une occupation étrangère", que Salah "est un civil arrêté sur sa terre occupée et colonisée et transféré en territoire israélien, en violation des Conventions de Genève" et qu'en conséquence la France ne peut accepter qu'un pays occupant "juge" un membre d'un peuple occupé.

Pour que les dirigeants français changent de position et exigent des autorités israéliennes la libération immédiate de Salah, il est indispensable d'amplifier la mobilisation. Pour cela, il est urgent que toutes les forces démocratiques et les associations de défense des droits de l'Homme s'y associent.

Le "berceau des Droits de l'Homme" doit agir, vite, pour que Salah retrouve la liberté, sa famille, sa terre et... ses amis qu'il a brusquement quittés, un certain jour de mars 2005, il y a maintenant trois ans.

Mireille Gabrelle

"Anémone de Palestine"

Mahmoud Mawid (14 octobre 2006)

www.palestinefr.net



Avant-propos du livre « Palestine, le secret dévoilé »

- Et cette Palestine dont tu me parles avec nostalgie, où est-elle ? Je ne la vois pas sur la carte !
- Elle n'est plus sur la carte, mais pour la détruire « pour de vrai » il faudrait étouffer chaque anémone, source de Palestine, il faudrait interdire à la terre d'enfanter l'anémone, il faudrait voiler le soleil qui lui donne parfum et couleurs. Il faudrait brûler tous les pores qui la respirent.
- Et le Palestinien ?
- C'est votre victime, le nouveau Peau-Rouge. Il vit un cauchemar, **mais nourri par son amour, il se dresse encore comme l'olivier.**

Jamais !

Notre amour merveilleux pâlera
Notre longue histoire s'effacera
Tous nos rêves s'éteindront,
Nos rires, nos larmes,
Notre joie, notre peine,
L'oubli tombera sur toutes nos traces
Mais la vie continue, continuera
Et quelque part,
Un autre amour merveilleux renaîtra :
Notre amour alors jamais ne mourra !

Mahmoud Mawid



Communiqué du lundi 10 mars 2008

PERES EST INDESIRABLE EN FRANCE

Le président israélien Shimon Pérès est accueilli avec tous les honneurs à Paris par le Président Sarkozy. Cette rencontre du président français avec un criminel de guerre notoire est indécente. Rappelons que l'ancien premier ministre israélien est, parmi ses actes les plus sanglants, le responsable d'un bombardement d'un camp de réfugiés à Cana au Liban en 1996 qui fit 100 morts dont des femmes, des enfants, des vieillards.

Cette visite est d'autant plus indécente qu'elle coïncide avec l'annonce d'une nouvelle colonie en Cisjordanie occupée. Ceci ne saurait mieux montrer que la politique israélienne de dépossession de la Palestine se poursuit, comme la construction du mur de l'apartheid, ainsi que le refus des résolutions de l'ONU qu'elles soient sur les frontières, Jérusalem ou les réfugiés. Pérès, comme son premier ministre Olmert, invoque la sécurité pour Israël afin de justifier ses exactions, alors que se poursuit la politique d'occupation guerrière qui provoque la colère palestinienne.

La politique qu'Israël poursuit avec constance depuis 60 ans, c'est la destruction de la société palestinienne et la négation des droits des Palestiniens. Il est grave que les plus hautes autorités de la France, avec les autres Etats de l'Union Européenne et les Etats-Unis de Bush, avalisent cette politique. Quelques protestations timides ne donneront pas le change. Sans retenue, le président Israélien fait disparaître ce lundi 10 mars matin la fausse perspective de la création d'un Etat palestinien en 2008.

En proposant à Israël d'être son invité d'honneur, le Salon du Livre oublie que 1946 fut l'année de la Naqba, l'année de la destruction de la société palestinienne et de l'expulsion de 800 000 Palestiniens de leur terre. Pourtant le peuple palestinien existe, et résiste à l'oppression faisant preuve d'une incroyable dignité.

En protestant contre la venue en France de Peres, nous rappelons le droit des Palestiniens à recouvrer leurs droits nationaux. La paix exige impérativement le démantèlement des colonies, la destruction du mur de l'apartheid, la libération de tous les prisonniers, la suppression de toutes les mesures oppressives dans les territoires occupés. C'est ce droit que nous avons défendu nombreux ces jours derniers dans les rues du Nord - Pas-de-Calais en protestant contre les crimes commis à Gaza, et en exigeant des sanctions contre Israël. C'est ce que nous exprimerons à Paris lors du passage de Pérès.

AFPS 59/62, Union Juive Française pour la Paix, Communauté palestinienne du Nord



Rappel urgent pour ceux qui n'ont pas encore cotisé pour l'année 2008.

Merci de ne pas tarder. L'association ne peut survivre qu'avec vos cotisations.

**Association France Palestine Solidarité
Nord Pas-de-Calais
Comité de soutien au peuple palestinien**

MRES - 23 rue Gosselet
59000 - LILLE

Mail : contact@nord-palestine.org
Site : www.nord-palestine.org

COTISATION ANNEE 2008

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2008.

Le conseil national des 15 et 16 décembre a approuvé un nouveau barème des cotisations, basé sur les revenus de l'adhérents, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Il s'agit, comme cela a été indiqué lors du débat au conseil national d'une grille indicative. Cette nouvelle grille est applicable à partir du 1^{er} février 2008. Les amis qui ont versé leur cotisation 2008, soit à l'AG de décembre, soit en janvier, n'ont aucune démarche nouvelle à fournir. Vous trouverez donc dans ce courrier un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Amitiés.

Valérie ZGORSKI, trésorière

Jean-François LAROSIÈRE, président

Nom:.....Prénom.....

Adresse :

CP : Commune :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Profession :

Date de naissance :

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 €/mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 €/mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 €/mois :	120 €

o Je cotise dans la tranche n° soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos hebdomadaire.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

o Je m'abonne à *Pour la Palestine* (trimestriel) soit 11 € que j'ajoute à ma cotisation

o Je m'abonne à *Pour la Palestine* (trimestriel) sans adhérer : 22 €

o Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €

o J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

o Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de l'AFPS

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.